

Diplômée des facultés de droit des Universités de Strasbourg et de Paris I, Brigitte KONZ est titulaire d'une Maîtrise en Droit Fiscal et d'un D.E.A. de Droit des Affaires et de Droit Economique. A Luxembourg elle a encore complété sa formation par l'obtention du Certificat de formation complémentaire en Droit Luxembourgeois et l'examen de Fin de Stage Judiciaire.

Elle a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'avocate et ensuite comme attachée à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

A partir de de 1985 elle a exercé diverses fonctions judiciaires auprès du parquet de Luxembourg et du tribunal d'arrondissement de Luxembourg notamment comme vice-présidente et présidente d'une chambre correctionnelle spécialisée en criminalité économique, auprès de la cour d'appel en tant que conseillère et magistrat d'appel en matière de protection de la jeunesse. A l'heure actuelle elle occupe le poste de juge de paix -directrice à la justice de paix de Luxembourg.

Elle a participé en tant qu'experte luxembourgeoise pour le Ministère de la Justice aux travaux de divers comités du Conseil de l'Europe et préside depuis 2016 le Comité Directeur pour les Droits de l'Homme.

Elle est membre de la Commission Consultative Nationale d'Ethique pour les Sciences de la Vie et de la Santé et de la Commission Luxembourgeoise pour l'Arbitrage dans le Sport.